

GOUVERNEMENT WALLON

Procédure de certification pour les formations reconnues pour le personnel des Pouvoirs locaux de Wallonie.

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AGREMENT

1. Identification de l'organisme

Nom de l'organisme :

.....

Forme juridique :

Adresse du siège social :

(rue).....(n°).....(localité).....(C.P).....

(n° tél.) (n° fax.)

Personne de contact :

(prénom).....(nom).....(fonction)

2. Identification de la formation

Titre :

N° d'identification (actuellement sans objet)

3. Objet de la demande (cochez la case adéquate) :

Première demande d'agrément

Demande de renouvellement d'agrément

Numéro d'agrément de votre formation :

4. Déclaration sur l'honneur :

Je soussigné, déclare sur l'honneur :

- que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire et dans les documents annexés sont exacts et complets ;
- engager notre organisation à assumer des missions de formation au profit des administrations locales et provinciales qui les demanderont

J'autorise la vérification, de la manière la plus appropriée, des informations contenues dans le dossier.

Nom :

Date :

Qualité :

Signature :

GOUVERNEMENT WALLON

Procédure de certification pour les formations reconnues pour le personnel des Pouvoirs locaux de Wallonie.

EXEMPLE DE PROFIL DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION	Formation à la gestion de projets
NUMERO D'IDENTIFICATION AU C.R.F.	(actuellement sans objet)
PUBLICS-CIBLES	Tout agent communal en charge de la gestion d'un projet
OBJECTIF	Fournir les outils de base à la gestion de projet
CONTENU IMPOSE	La gestion du temps La gestion des ressources La sensibilisation des mandataires communaux
DUREE IMPOSEE	7 jours étalés sur un an maximum
SYSTEME D'EVALUATION	